



## CDU : ED Éditions présente 35 modules de formations



Après la réforme de la formation professionnelle, c'est la mise en application imminente du Code des douanes de l'Union (CDU) qui amène ED Éditions à revoir l'ensemble de son catalogue de formations consacrées aux procédures douanières. 35 modules sont disponibles, couvrant un choix de sujets pour tous les niveaux d'expertise.

La formation sur le nouveau CDU a l'ambition d'intéresser les professionnels de la douane. Commissionnaires en douane, responsables ou collaborateurs des services douane, logistique, transport pourront avoir accès à une vision globale et approfondie des principales évolutions apportées par le nouveau code, ainsi que des mesures transitoires mises en place sur le plan juridique et informatique jusqu'à sa complète généralisation fin 2020.

Parallèlement à son approche exhaustive, les modules du catalogue ont été actualisés pour tenir compte du CDU qui rentre en application à compter du 1er mai 2016.

Les 25 animateurs des sessions de formation (experts **Conex**, avocats spécialisés en droit douanier et communautaire, consultants issus du monde de l'entreprise ou de l'administration) se sont mobilisés autour de cet enjeu d'actualité afin de présenter un programme au contenu entièrement revisité.

En fonction de leur niveau, ils pourront avoir accès à trois types de formations : les modules "découvertes", les formations "approfondies" ou les formations "spécialisées". Dans la série des formations "Découvertes", les professionnels pourront avoir accès à la douane au quotidien (la déclaration d'échanges de biens - DEB)

Du côté des formations approfondies, ils se verront présenter les droits de douane Customs, le Code des douanes de l'Union (CDU) et les divers piliers de la déclaration en douane (classement, origine, valeur, etc.). Quant aux formations spécialisées, elles exposeront les sujets inhérents à l'aéronautique (douane et fiscalité, droits antidumping et instruments de défense commerciale, gestion TVA des opérations douanières, contrôle et contentieux douaniers...)